

**BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS, DES CESSIONS
ET ATTRIBUTION IMMOBILIÈRES COMMUNE DES PENNES-MIRABEAU
ANNEE 2025**

VU l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « *le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.* » ;

VU le partenariat conclu avec l'Etablissement Public Foncier PACA en vue de permettre la réalisation de projets en procédant à des acquisitions foncières au travers d'une ou plusieurs conventions d'intervention foncière ;

VU la liste des acquisitions et des cessions réalisées en 2025 par l'EPF PACA, ci- annexée ;

VU le tableau récapitulatif des acquisitions, des cessions et de l'attribution réalisées par la commune en 2025 joint en annexe ;

CONSIDÉRANT que ce bilan a pour objet d'apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par la commune sur l'exercice 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'un tableau détaillé comportant les caractéristiques essentielles de chaque opération est joint en annexe ;

Le Maire PROPOSE, en application de la réglementation susvisée, de délibérer sur le bilan présenté ci-dessous :

➤ **ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES**

- **Acquisition des parcelles cadastrées section CX n° 637-638-680-682-684
sises Lieudit Soullagi
(SCCV Le Clos Victoria / Commune des PENNES-MIRABEAU)**

Afin de régulariser une situation de fait, la SCCV Le Clos Victoria a proposé à la commune, qui a accepté, de céder les parcelles cadastrées section CX n° 637-638-680-682-684 (656 m²) correspondantes à de la voirie ouverte à la circulation publique.

Par délibération en date du 30 juin 2021, le Conseil Municipal a donné son accord pour l'acquisition des parcelles susmentionnées.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 27/08/2025, la commune a acquis les parcelles susmentionnées, appartenant à la SCCV Le Clos Victoria

- **Acquisition des parcelles cadastrées section BD n° 336-363-370-368
Sises 5, Chemin Petits Cadeneaux
(SCCV Le clos des Cigales / Commune des PENNES-MIRABEAU)**

La commune a souhaité la rétrocession des espaces de voirie et des places de stationnement du lotissement « Le Clos des Cigales ».

Par délibération en date du 29 avril 2021, le Conseil Municipal a donné son accord pour l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles susmentionnées.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 12 septembre 2025, la commune a acquis les parcelles susmentionnées, appartenant à la SCCV Le clos des Cigales.

- **Acquisition de la parcelle cadastrée section AO n° 2
Sise Lieudit Le Rouit
(Dépôt de pièces d'un arrêté d'incorporation d'un bien sans maître au domaine communal)**

Par arrêté en date du 11 mars 2025, le Maire a constaté l'incorporation du bien sans maître susmentionné dans le domaine communal.

Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, a dressé un acte contenant un dépôt de pièces d'un arrêté d'incorporation d'un bien sans maître au domaine communal, en date du 27 mai 2025.

- **Acquisition des parcelles cadastrées section AR n° 599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615
Sises Lieudit Les Bouroumettes
(Association syndicale de la Résidence « Les Bouroumettes » / Commune des PENNES-MIRABEAU)**

Dans le cadre de la suppression de la ZAC « Les Bouroumettes », par délibération en date du 30 septembre 2021, le Conseil Municipal a donné son accord pour l'acquisition à titre gratuit des parcelles susmentionnées.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 10 avril 2025, la commune a acquis les parcelles susmentionnées, appartenant à l'Association syndicale de la résidence Les Bouroumettes.

- **Acquisition des parcelles cadastrées section CZ n° 378-380-389-407-408-409-412-417-421-429-433-434-435-437-438-439-442-445-452-460-466-467-471-474-481-762-756-759-761
Sises Lieudit La Cardeline
(ASL Les Magnanarelles / Commune des PENNES-MIRABEAU)**

Dans le cadre de la suppression de la ZAC « Le Domaine des Magnanarelles », et après des échanges avec l'ASL « Les Magnanarelles » qui conservera l'entière gestion et l'entretien courant des espaces verts, le Conseil Municipal a donné son accord pour l'acquisition à titre gratuit des parcelles susmentionnées, correspondant aux équipements de voirie et au bassin de rétention par délibération du 29 février 2024.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 11 juillet 2025, la commune a acquis les parcelles susmentionnées, appartenant à l'Association syndicale libre Les Magnarelles.

- **Acquisition des parcelles cadastrées section AR n° 489-490-491-498-500
Sises Lieudit Les Bouroumettes
(Société de pavage et d'asphaltes de Paris et compagnie / Commune des PENNES-MIRABEAU)**

Dans le cadre de la suppression de la ZAC « Les Bouroumettes », par délibération en date du 30 septembre 2021, le Conseil Municipal a donné son accord pour l'acquisition à titre gratuit des parcelles susmentionnées, correspondant aux équipements publics.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 10 avril 2025, la commune a acquis les parcelles susmentionnées, appartenant à la Société de pavage et d'asphaltes de Paris et compagnie.

- **Acquisition de la Traverse Oliva – Parcelles cadastrées AV 21-235-228-614-618-616-617
(Dépôt de pièces – Transfert d'office de la voie)**

Par délibération en date du 26 mai 2011, la commune a prononcé le classement d'office des voies dans le domaine communal.

Suivant le dépôt de pièces par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 19 décembre 2025, la Traverse OLIVA a été transférée dans le domaine public communal.

➤ **CESSIONS IMMOBILIÈRES**

Dans le cadre de sa réflexion sur l'optimisation de la gestion de son patrimoine, la commune a sélectionné un certain nombre de biens, qu'elle a souhaité céder en raison de l'investissement négatif qu'ils représentent désormais, et/ou de l'absence d'intérêt général que leur possession revêt.

- **Cession de la parcelle cadastrée section CZ n° 766
Sise Les Vallons des Vanades
(Commune des PENNES-MIRABEAU /Consorts BELLIEUD)**

La Commune, propriétaire de la parcelle cadastrée section CZ n° 766, dépendant de son domaine privé, a été sollicitée par les Consorts BELLIEUD pour acquérir 1 600 m², afin de régulariser l'empiètement sur le terrain communal.

Par délibération en date du 30 mai 2024, le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente de la parcelle susmentionnée.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 27 mai 2025, la commune a cédé moyennant le prix principal, ferme et définitif de 15 000 euros, la parcelle cadastrée section CZ numéro 766 d'une surface de 1600 m², à la suite de l'arrêté n°13-2024-02-20-00006 du 20 février 2024 portant modification du parcellaire cadastral composant la forêt communale relevant du régime forestier des

Pennes-Mirabeau sur le territoires des Pennes-Mirabeau notamment la parcelle cadastrée anciennement CZ n°92p.

- **Cession de la parcelle cadastrée section AB n° 326**
Sise Quartier Le Tunnel
(Commune des PENNES-MIRABEAU /SCI MJS)

La Commune, propriétaire de la parcelle cadastrée section AB n° 326, dépendant de son domaine privé, a été sollicitée par Monsieur Maxime ROUSSELOT de la SCI MJS pour acquérir un local commercial situé sur une parcelle de 64 m², afin de poursuivre son activité commerciale de façon plus pérenne, local dont il était locataire.

Par délibération en date du 30 mai 2024, le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente de la parcelle susmentionnée.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 3 juillet 2025, la commune a cédé moyennant le prix principal, ferme et définitif de 60 000 euros, la parcelle cadastrée section AB n° 326 d'une surface de 64 m², au profit de la SCI MJS.

- **Cession des parcelles cadastrées section CO n° 606-609**
Sises Le Grand Verger
(Commune des PENNES-MIRABEAU /Monsieur Nathan KUPELIAN)

La Commune, propriétaire des parcelles cadastrées section CO n° 606-609, dépendant de son domaine privé, a été sollicitée par Monsieur Nathan KUPELIAN pour acquérir 246 m², afin de régulariser l'occupation d'un terrain communal.

Par délibération en date du 26 juin 2025, le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente des parcelles susmentionnées.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 7 octobre 2025, la commune a cédé moyennant le prix principal, ferme et définitif de 55 000 euros, les parcelles cadastrées section CO numéro 606-609 d'une surface de 246 m².

- **Cession de la parcelle cadastrée section AO n° 447**
Sise Le Colonel
(Commune des PENNES-MIRABEAU /Société du canal de Provence et d'aménagement de la région provençale)

La Commune, propriétaire de la parcelle cadastrée section AO n° 447, dépendant de son domaine privé, a été sollicitée par la Société du canal de Provence et d'aménagement de la région provençale pour acquérir 5 876 m², afin de réaliser les ouvrages nécessaires à une liaison hydraulique entre les infrastructures de « Marseille Nord Est » et de « Berre Sud ».

Par délibération en date du 29 février 2024, le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente de la parcelle susmentionnée.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 25 novembre 2025, la commune a cédé moyennant le prix principal, ferme et définitif de 29 500 euros, de la parcelle cadastrée AO n° 447 d'une surface de 5 876 m².

- **Cession des parcelles cadastrées section CR n° 293-294 (lot n° 6)**

**Sises ZA des Sybilles
(Commune des PENNES-MIRABEAU /SCI EINOGA)**

La Commune, propriétaire des parcelles cadastrées section CR n° 293-294 (lot n° 6), dépendant de son domaine privé, a été sollicitée par la Société Civile Immobilière EINOGA pour acquérir 2 970 m², afin d'y édifier un entrepôt et des bureaux. Ces deux terrains formant un lot (6) n'ont pas été commercialisés dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Activités des Sybilles.

Par délibération en date du 26 septembre 2024, le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente des parcelles susmentionnées.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 27 novembre 2025, la commune a cédé moyennant le prix principal, ferme et définitif de 416 000 euros HT et 83 200 euros de TVA, les parcelles cadastrées CR n° 293-294 (lot n° 6) d'une surface de 2 970 m², au profit de la Société Civile Immobilière EINOGA.

- **Cession de la parcelle cadastrée section AO n° 473
Sise Le Rouit
(Commune des PENNES-MIRABEAU /METROPOLE D'AIX MARSEILLE
PROVENCE)**

La Commune, propriétaire de la parcelle cadastrée section AO n° 473, dépendant de son domaine privé, a été sollicitée par la Métropole d'Aix-Marseille Provence dans le cadre de son projet d'extension de la ligne du bus à Haut Niveau de Service (BHNS) « ZENIBUS » - Avenue Plan de Campagne D6 pour acquérir cette parcelle de 482 m².

Par délibération en date du 25/09/2025, le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente de la parcelle susmentionnée.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 19/11/2025, la commune a cédé à l'euro symbolique la parcelle cadastrée AO n° 473 d'une surface de 482 m², au profit de Métropole d'Aix-Marseille Provence.

- **Cession de la parcelle cadastrée section AV n° 694
Sise Les Cadeneaux
(Commune des PENNES-MIRABEAU /SCI Espace Kiné Gavotte)**

La Commune, propriétaire de la parcelle cadastrée section AV n° 694, dépendant de son domaine privé. Dans le cadre d'un appel à candidature, la commission réunie le 21 octobre 2019 a proposé que le bien de 774 m² soit cédé à la SCI Espace Kiné Gavotte aux fins de construction d'un cabinet de kinésithérapie.

Par délibération en date du 23 janvier 2020, le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente de la parcelle susmentionnée.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 1^{er} juillet 2025, la commune a cédé moyennant le prix principal, ferme et définitif de 181 000 euros, la parcelle cadastrée AV n° 694 d'une surface de 774 m², au profit de la SCI Espace Kiné Gavotte.

- **Cession des parcelles cadastrée section AO n° 475
Sise 139, Impasse du Tir à l'Arc
(Commune des PENNES-MIRABEAU /SCI DOLEA)**

La Commune, propriétaire de la parcelle cadastrée section AO n° 475, dépendant de son domaine privé, a été sollicitée par la SCI DOLEA pour acquérir 14 509 m², afin de développer son activité agricole.

Par délibération en date du 5 décembre 2024, le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente de la parcelle susmentionnée.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 15 décembre 2025, la commune a cédé moyennant le prix principal, ferme et définitif de 73 000 euros, la parcelle cadastrée AO n° 475 d'une surface de 14 509 m², au profit de la SCI DOLEA.

- **Cession de la parcelles cadastrées section AO n° 452-351-406 (volume 2)
Sises Avenue de Plan de Campagne (Commune des PENNES-MIRABEAU /Consorts PONCET)**

La Commune, propriétaire des parcelles cadastrées section AO n° 452-351-406 (volume 2), dépendant de son domaine privé, a été sollicitée par les Consorts PONCET pour acquérir 9 558 m², afin de développer leur activité agricole.

Par délibération en date du 25 septembre 2025, le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente des parcelles susmentionnées.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 19 décembre 2025, la commune a cédé moyennant le prix principal, ferme et définitif de 35 000 euros, les parcelles cadastrées AO n° 452-351-406 (volume 2) d'une surface de 9 558 m², au profit des Consorts PONCET.

- **ATTRIBUTION – Retrait SOMAP LA PENNOISE/COMMUNE DES PENNES-MIRABEAU Parcelle cadastrée AV n° 270**

Par délibération en date du 29 avril 2025, le Conseil Municipal a donné son accord pour la dissolution de la Société dénommée Société Municipale d'Accession à la propriété S.O.M.A.P « La Pennoise » et l'attribution en propriété des lots 269 et 275 auxquels les actions donnent vocation.

Acte reçu par Maître Jean-Christophe BERNARD, notaire aux PENNES-MIRABEAU, en date du 15 décembre 2025.

➤ **OPÉRATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) PACA AGISSANT DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNE**

- **Acquisition dans le cadre de la convention d'intervention foncière sur le site Quartier de gare - Plan de Campagne - Lieu : Le Péage**

L'EPF PACA a acquis un bien immobilier, site « Quartier de gare », lieu-dit « Le Péage », parcelle cadastrée Section AM n° 845, d'une contenance de 6 874 m². L'acquisition s'est faite par préemption, acte du 11 juillet 2025, auprès des Consorts BOUTIERE et de la SARL CONSTRUCTION DEVELOPPEMENT INVESTISSEMENT, pour un montant de 226 842 euros.

- **Cession dans le cadre de la convention d'intervention foncière sur le site Quartier de gare - Plan de Campagne - Lieu : La Charbonnière**

L'EPF PACA a cédé à la métropole Aix-Marseille- Provence un bien immobilier, site « Quartier de gare », Lieudit La Charbonnière, parcelles cadastrées Section AM n° 413-415-840-841-843-859, d'une contenance de 18 584 m², pour un montant de 6 406 710.69 euros, acte du 4 février 2025.

- **Cession dans le cadre de la convention d'intervention foncière sur le site Quartier de gare - Plan de Campagne - Lieu : Le Péage**

L'EPF PACA a cédé à la métropole Aix-Marseille- Provence un bien immobilier, site « Quartier de gare », Lieudit « Le Péage », parcelle cadastrée Section AM n° 845, d'une contenance de 6 874 m², pour un montant de 243 043.09 euros, acte du 16 octobre 2025.

- **Cession dans le cadre de la convention d'intervention foncière sur le site Pallières II - Lieu : Le Grand Verger**

L'EPF PACA a cédé à la Société publique local d'aménagement « Pays d'Aix Territoires », site « Pallières II » les parcelles cadastrée Section CO n° 25-26-135-27-157-158-159-165-364-366-367-421-422-424-426-428-53-54-187-99-368-381-193-195-206-209-210-239-575-576-577-246-250-400-445-448-456-376-377-379-382-547-549-550-551-552, CP n° 13-14-15-126-128 d'une contenance de 91 211 m², pour un montant de 4 904 995.61 euros, acte du 12 novembre 2025.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- **DÉCIDE** de prendre acte du bilan annuel des acquisitions, des cessions et l'attribution immobilières effectuées au cours de l'exercice 2025 par la commune des Pennes Mirabeau.
- **INDIQUE** que le bilan décrit ci-dessus et repris dans la présente délibération, sera annexé au Compte Financier Unique de la commune des Pennes Mirabeau.
- **HABILITE** le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4 – M. FUSONE Maximilien - COCH Emeline - GIRAUD Jean-Luc - KERBART Magali

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
TOM LEBOEUF

LE MAIRE
ROMAIN AMARO

Commune
LES PENNES-
MIRABEAU

Type acte
Acquisition

N° Acte	Libellé Convention	Site	Date Acte	Montant Acte HT	Adresse	Parcelles	Mode Acquisition
003554	CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE SUR LE SITE QUARTIER DE GARE - PLAN DE CAMPAGNE	Quartier de gare des Pennes Mirabeau	11/07/2025	226 842,00	Le Péège - 13170 LES PENNES-MIRABEAU	13071-AM0845	Préemption DAB
Total				226 842,00			

Commune
LES PENNES-
MIRABEAU

Type acte
Cession

N° Acte	Libellé Convention	Site	Date Acte	Montant Acte HT	Adresse	Parcelles
001068	CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE SUR LE SITE QUARTIER DE GARE - PLAN DE CAMPAGNE	Quartier de gare des Pennes Mirabeau	04/02/2025	6 406 710,69	LA CHATBONNIERE - 13170 LES PENNES-MIRABEAU	13071-AM0413 ; 13071-AM0840 / 13071-AM0841 / 13071-AM0843 ; 13071-AM0859 /
001106	CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE SUR LE SITE QUARTIER DE GARE - PLAN DE CAMPAGNE	Quartier de gare des Pennes Mirabeau	16/10/2025	243 043,09	Le péège - 13170 LES PENNES MIRABEAU	13071-AM0845
001122	Convention d'intervention foncière sur le site Des Pallières II - En phase rédaction	Pallières II (SO)	12/11/2025	4 904 995,61	Le grand verger - 13170 LES PENNES-MIRABEAU	13071-CO00254 / 13071-CO00264 / 13071-CO0135 / 13071-CO00274 / 13071-CO0157 / 13071-CO0158 / 13071-CO0159 / 13071-CO0165 / 13071-CO0364 / 13071-CO0366 / 13071-CO0367 / 13071-CO0421 / 13071-CO0422 / 13071-CO0424 / 13071-CO0426 / 13071-CO0428 ; 13071-CO0053 / 13071-CO0054 / 13071-CO0187 / 13071-CO0099 / 13071-CO0368 / 13071-CO0381 ; 13071-CO0193 / 13071-CO0195 ; 13071-CO0206 / 13071-CO0209 / 13071-CO0210 ; 13071-CO0239 / 13071-CO0575 / 13071-CO0576 / 13071-CO0577 ; 13071-CO0246 / 13071-CO0250 / 13071-CO0400 / 13071-CO0445 / 13071-CO0448 / 13071-CO0456 ; 13071-CO0376 / 13071-CO0377 / 13071-CO0379 / 13071-CO0382 ; 13071-CO0547 / 13071-CO0549 / 13071-CO0550 / 13071-CO0551 / 13071-CO0552 ; 13071-CP0013 / 13071-CP0014 / 13071-CP0015 / 13071-CP0126 / 13071-CP0128
Total				11 554 749,39		

BILAN 2025

DES ACQUISITIONS, CESSIONS ET ATTRIBUTION IMMOBILIERES
COMMUNE DES PENNES MIRABEAU

BILAN DES ACQUISITIONS d'immeubles et de droits réels immobiliers								
Désignation du bien	Adresse/ quartier	Références cadastrales/ superficie (m²)		Objet	Identité du/des cédant(s)	Montant de l'acquisition en €	Date de la délibération du CM ou arrêté	Date de l'acte
Voirie	Lieudit SOULLAGI	CX 637-638-680-682-684	656	Régularisation à l'amiable à titre gratuit	SCCV LE CLOS VICTORIA	0	30/06/2021	27/08/2025
Espaces de voirie et places de stationnement	5, Chemin Petits Cadeneaux	BD 336-363-370-368	2 857	Rétrocession souhaitée par la commune à l'euro symbolique	SCCV LE CLOS DES CIGALES	1	29/04/2021	12/09/2025
Terrain	Le Rouit	AO 2	1354	Dépôt de pièces d'un arrêté d'incorporation d'un bien sans maître au domaine communal		0	11/03/2025	27/05/2025

BILAN DES ACQUISITIONS d'immeubles et de droits réels immobiliers								
Voirie et les espaces publics	ZAC Les Bouroumettes	AR 599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615	3270	Cession gratuite	ASSOCIATION SYNDICALE DE LA RESIDENCE LES BOUROUMETTES	0	30/09/2021	10/04/2025
Equipements publics	Lieudit La Cardeline	CZ 378-380-389-407-408-409-412-417-421-429-433-434-435-437-438-439-442-445-452-460-466-467-471-474-481-762-756-759-761	9422	Rétrocession d'équipements publics à titre gratuit	ASL LES MAGNANARELLES	0	29/02/2024	11/07/2025
Voies et espaces communs de la ZAC des Bouroumettes	ZAC les Bouroumettes	AR 489-490-491-498-500	41014	Transfert d'éléments d'équipements	SOCIETE DE PAVAGE ET D'ASPHALTES DE PARIS ET COMPAGNIE	0	30/09/2021	10/04/2025
Voies	Traverse Oliva	AV 21-235-228-614-618-616-617	2059	Dépôt de pièces – Transfert d'office Voies Traverse Oliva		0	26/05/2011	19/12/2025

BILAN DES CESSIONS d'immeubles et de droits réels immobiliers								
Désignation du bien	Adresse / Quartier	Références cadastrales/ superficie (m²)		Objet	Identité du/des cessionnaire(s)	Montant en €	Date de la délibération du CM	Date de l'acte
Bois et forêt	Vallons des Vanades	CZ 766	1600	Régularisation d'un empiètement sur un terrain communal	Consorts BELLIEUD	15 000	30/05/2024	27/05/2025
Local professionnel	Quartier Le Tunnel – RD 113	AB 326	64	Cession d'un local commercial au locataire occupant afin de pérenniser son activité (salon de coiffure)	SCI MJS	60 000	30/05/2024	3/07/2025
Terrain	Le Grand Verger	CO 606-609	246	Régularisation d'occupation de terrains	M. Nathan KUPELIAN	55 000	26/06/2025	7/10/2025
Terrain	Lieudit Le Colonel	AO 447	5876	Réalisation d'ouvrages (liaison hydraulique entre les infrastructures de « Marseille Nord Est » et de « Berre Sud »)	Société du canal de Provence et d'aménagement de la région provençale	29 500	29/02/2024	25/11/2025

BILAN DES CESSIONS d'immeubles et de droits réels immobiliers								
Terrain à bâtir	Boulevard de la Libération Route D113- Zone d'Activité des Sybilles	CR 293-294 (lot 6 du lotissement « Les Sybilles »)	2970	Lot n° 6 n'a pas été commercialisé dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Activités des Sybilles Projet de construire un entrepôt et des bureaux par la SCI EINOGA	SCI EINOGA	416 000 HT + 83 200 de TVA	26/09/2024	27/11/2025
Terrain	Lieudit Le Rouit	AO 473	482	Projet d'extension de la ligne du bus à Haut Niveau de Service (BHNS) « ZENIBUS » - Avenue Plan de Campagne D6	METROPOLE D'AIX MARSEILLE PROVENCE	1	25/09/2025	19/11/2025
Terrain avec bâti à rénover	Les Cadeneaux Av. François Mitterrand	AV 694	774	Rénovation d'une ruine suite à un appel à candidature	SCI Espace Kiné Gavotte	181 000	23/01/2020	1/07/2025
Terrain	CD 6 - 139, Impasse du Tir à l'arc	AO 475	14509	Cession pour développement d'une activité agricole (pépinière)	SCI DOLEA	73 000	5/12/2024	15/12/2025

BILAN DES CESSIONS d'immeubles et de droits réels immobiliers								
Terrain agricole	Avenue de Plan de Campagne – Le Rouit	AO 452-351 + 406 (volume 2 de l'EDDV)	9558	Cession pour développement d'une activité agricole	Cts PONCET	35 000	25/09/2025	19/12/2025

ATTRIBUTION – Retrait SOMAP LA PENNOISE/COMMUNE DES PENNES-MIRABEAU								
1 appartement + 1 cave-séchoir (lots n° 269-275)	Résidence le clos idéal – 99, Vieille route de la Gavotte	AV 270	36 233	Attribution- Retrait SOMAP LA PENNOISE/COMMUNE DES PENNES-MIRABEAU	-	Sans objet	29/04/2025	15/12/2025